

Conseil d'école du 06 novembre 2014

Compte-rendu

Présents :

- M Teyssède : Inspecteur de l'Education Nationale (circonscription de Parthenay)
- M Morineau : Maire de Villiers en Plaine
- M Civrais : Directeur de l'école élémentaire
- Mme Beausse : adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires et périscolaires
- M Duvalon : DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)
- Les RPE : Mesdames Guéret, Deler, Gouffie, Fazilleau, Sauvage, Cadet, Birot et Martineau, et, messieurs Peyrard, Lathus et Dupuy
- Les enseignants : Mesdames Auvinet, Migaud, Sagot, et Sicot, et M Mangin
- Les animateurs du périscolaire : Mme Pipet et M Arnau

Excusées :

- Mme Alibert : enseignante (décharge de direction)
- Mme Luneteau : AVS

Début de la séance : 18h40

Présentation des différents membres du conseil d'école, et de l'ordre du jour.

A- VIE SCOLAIRE

1- Élections des représentants des parents d'élèves du Vendredi 10 octobre 2014

Titulaires:

- Mme Nathalie GUERET- Mme Charlène DELER- Mme Nathalie FAZILLEAU- Mme Christelle GOUFFIE- M. Hervé PEYRARD - Mme Sandra SAUVAGE

Suppléants :

- Mme Élodie CADET – Mme Aurélie BIROT- M. Yann LATHUS – Mme Stéphanie MARTINEAU- M. Michaël DUPUY

Élections:

Nombre d'Électeurs inscrits: 264
Nombre de votants : 160
Suffrages exprimés : 140
Blancs et/ou nuls : 20
Taux de participation : 60,61%

Remarque : bilan positif et en hausse depuis 4 ans.

2- Fonctionnement du Conseil d'École et Attributions du Conseil d'École

Rappel du fonctionnement et des attributions.

3- Règlement Intérieur (R.I)

Des modifications sont proposées :

Titre II : Fréquentation et obligation scolaires : Les horaires

Titre V : Vie scolaire : Information sur les vêtements oubliés à l'école.

Vote : Les modifications sont acceptées à l'unanimité.

4- Effectifs :

CP = 36
CE1 = 36
CE2 = 40 TOTAL = 162
CM1 = 27
CM2 = 23

Répartition : -CP : 29 -CP-CE1: 28 (7+21) -CE1-CE2 : 26 (15+11) -CE2 : 29 -CM1 : 27 -CM2 : 23

Prévision 2015-2016 : 162 – 23 + 31 = 170 (ouverture d'une classe ?)

5- Le personnel :

Les enseignants : 6 + 1

L'enseignante spécialisée : 1 / Le psychologue scolaire : 1 / AVS : 2 / Intervenants SESSAD : 3

+
Les intervenants extérieurs bénévoles (cyclisme et natation)
Les parents accompagnateurs

6-Santé :

PAI : 5 (asthme et allergie alimentaire)

7- Hygiène

Rappel sur l'hygiène bucco-dentaire: les enfants ont la possibilité de se brosser les dents après le déjeuner.

8- Sécurité

Exercices Incendie :

- 1° : lundi 29 septembre 2014 : *bilan positif*
- 2° : lundi 19 janvier 2015
- 3° : mois de mai 2015

Exercice PPMS

- exercice : date à déterminer, à la fin des travaux du nouveau local. *Selon la situation, les élèves du modulaire restent confinés à l'intérieur.*

Autres informations :

- 1 pare-brise cassé
- sécurité du nouveau local

9- Point financier :

COOPERATIVE SCOLAIRE :

- Bilan financier 2013-2014, validé par l'OCCE 79
- Etat des comptes 2014-2015 = 3485,21€

Mairie : subvention annuelle par élève = 31€ / Total pour 2014 = 4823,60€ / dépenses = 3300€ / reste à dépenser = 1523,60€

APE : Subventions : à venir

B- APPRENTISSAGES

1- Projet d'École 2013-17 :

Axe 1 : Amélioration de la compréhension des énoncés de problème.:

- pour les enseignants :-recherche et mise en commun de supports variés (fichiers, outils numériques, jeux éducatifs et pédagogiques...)-mise en place, dans un premier temps, pendant les heures d'APC, comme outil de remédiation.- création d'une progression sur tous les cycles.
- * pour les élèves :- s'approprier les différents outils ;- améliorer ses compétences

Maîtrise de l'orthographe grammaticale :

Développer le « lire et écrire » à partir de situations d'apprentissage variées :

- projet fédérateur Bizarre bizarre (recueil de productions)* correspondance scolaire* articles sur le site internet

Axe 2 : Différenciation pédagogique :

- * varier les supports pédagogiques- développer l'utilisation des TICE
- * impliquer les élèves dans le fonctionnement de l'école- participer aux investissements éducatifs et pédagogiques de la coopérative scolaire ;- améliorer le « vivre ensemble » écrire ensemble le règlement de la cour de récréation.

Axe 3 : Le parcours de l'élève : de l'école au collège

* Liaison GS-CP et Liaison école-collège

2- Activités Pédagogiques Complémentaires

Début des APC: 18 septembre 2014

Jours: Lundi et jeudi de 15h45 à 16h30

Période 1 : CP = 3, CE1 = 8, CE2 = 9, CM1 = 4 et CM2 = 5

Période 2 : 3, 8, 6, 4 et 7

Travail de remédiation sur des compétences de base en français et en mathématiques ,de méthodologie, de découverte et de consolidation de stratégies.

Informations générales sur le suivi des élèves:

EE et ESS: à venir

. PPRE : 17

3- Projet pédagogique

Maîtrise de la langue française et Littérature :

- * Lire et écrire sur le thème de Bizarre Bizarre (en lien avec le projet d'école)
 - partenariat avec la médiathèque (les palmes de la CAN, les noms des rues)
 - sorties scolaires au Nombriil du Monde, à Pougne-Hérisson.
 - rencontre avec un auteur-illustrateur : Laurent Audoin (partenariat avec la médiathèque)
- * Se repérer dans une médiathèque et emprunter des livres.
 - partenariat avec la médiathèque
 - utilisation de la bibliothèque de l'école
- * Acheter de nouveaux livres pour la bibliothèque de l'école, et des magazines pour les classes
- * Faire intervenir l'association « Lire et faire lire » sur le temps périscolaire

Mathématiques :

- * Résoudre des problèmes (en lien avec le projet d'école)
 - calcul@tice
 - Kangourou des maths

Instruction civique et morale / Histoire

- * Le centenaire de la 1ère Guerre Mondiale
 - visite de l'exposition aux archives départementales
 - commémoration du 11 novembre (en partenariat avec la commune)
- * Vivre ensemble : l'utilisation de la cour de récréation et les risques inhérents

Culture et Arts

- * Création d'œuvres sur le thème de Bizarre Bizarre : partenariat avec la médiathèque
- * Visite de l'exposition « Terre d'Arbonie » de Jephon de Villiers à la Maison du Patrimoine de St Marc La Lande et atelier de création artistique (toutes les classes)

Éducation physique et sportive :

- * Natation
- * Rencontres sportives USEP
- * Camp vélo USEP
- * Journée du sport
- * La coulée verte (course)

Informatique :

- * favoriser une meilleure gestion des productions des élèves
 - mise en réseau / gestion des outils
- * actualiser le site internet de l'école

Langues vivantes :

* Anglais

- apprentissages du CP au CM2
- abonnement au journal « I love English »

* Allemand

- découverte culturelle et linguistique
- correspondre avec une classe allemande et les accueillir

C- MATÉRIEL ET TRAVAUX DES ECOLES

Travaux

- Filet de protection sur le muret route de Niort.
- Le nouveau bureau.
- Prévisions d'un nouveau bâtiment ?

Matériel

- tableaux muraux blancs aimantés
- table de réunion et chaises
- pendules murales
- Remplacement du mobilier scolaire : les chaises
- table de ping-pong

Remerciements pour le travail effectué par le personnel technique communal durant l'été. (la cour, la bibliothèque ...)

D- PERISCOLAIRE

1- APS

Mise en place des APS
Comité de pilotage

2- Travaux

Mise en sécurité « rue » et « sortie » de l'école : route à sens unique et ralentisseur.

E- QUESTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

QUESTIONS COMMUNES DES PARENTS D'ELEVES MATERNELLE/ELEMENTAIRE

Coopérative scolaire :

Serait-il possible d'instaurer un tarif dégressif pour la coopérative scolaire à l'école maternelle ? Et un tarif dégressif à partir de 2 enfants scolarisés sur les 2 écoles ?

Le taux dégressif sera mis en place à la maternelle mais également s'il y a des fratries sur les 2 écoles. La répartition se fera au prorata du nombre d'enfants de la famille dans chaque école.

APS :

Serait-il possible de mettre en place un goûter organisé par la Mairie ?

Ce n'est pas possible pour un problème de temps de préparation, de coût et des PAI.

Garderie :

Au vu du décompte des enfants présents à la garderie, nous constatons que le taux d'encadrement est insuffisant. Comment comptez-vous y palier ?
Un comptage des enfants toutes les 15 min est en cours depuis quelques jours. En fonction des résultats des modifications seront effectuées ou non.

QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES DE L'ELEMENTAIRE

Garderie :

Pendant la garderie, serait-il possible de mettre à disposition des élèves, la petite salle inoccupée au rez-dechaussée pour la surveillance des devoirs ?
Oui c'est possible et déjà en place. Ce n'est pas de l'aide au devoir mais simplement une salle au calme mise à la disposition des enfants qui souhaitent faire leurs devoirs.

Les RPE remercient la municipalité pour le service de garderie mis en place lors de la matinée de mobilisation des enseignants sur les nouveaux programmes de l'école.

Fin du 1er Conseil d'École : 20h50 Pot de l'amitié offert par l'École Maternelle

Secrétaires de séance :
Mme Birot / M Civrais

RPE :
Mme Guéret

Représentant Mairie :
Mme Beausse

Directeur de l'école :
M Civrais

